

Elaborer une Charte développement durable du projet

Stratégie à laquelle cette action contribue

Stratégie 15 - Charte Développement durable de la conduite du projet

Description de l'action

Une Charte développement durable proposant différents modes de fonctionnement à appliquer au quotidien ou à chaque étape de la conduite du projet du Plan d'actions concertées est élaborée afin de diminuer l'empreinte carbone du projet et contribuer, certes à une petite échelle, à réduire la menace Changement climatique.

- **Rédaction de la Charte**

Le Parc rédige la Charte, qui est ensuite relue et validée par les membres du Comité de concertation de Mare Longue.

Enfin de rédiger cette Charte, une étude est menée afin de s'inspirer de Chartes développement durable existantes au sein de collectivités, Parc nationaux et autres structures publics et territoires de projets.

- **Contenu de la Charte**

- **Portée de la Charte :**

La Charte est élaborée dans un premier temps pour l'animation du projet Plan d'actions concertées de Mare Longue, c'est-à-dire pour les **activités de gestion et d'organisation de projet**.

Dans un second temps, qui nécessiterait un travail d'élaboration plus important et plus spécialiste, la Charte pourrait concerner l'ensemble des actions portées par le projet : évaluation de l'impact environnemental et de l'empreinte carbone de chaque action, alternatives possibles pour diminuer cet impact.

Enfin, dans un troisième temps, si la Charte a produit des résultats satisfaisants en termes de changement de pratiques, de diminution de l'impact environnemental et de sensibilisation, une extension de la Charte à d'autres projets portés par la Commune de Saint Philippe ou par d'autres partenaires pourrait être élaborée.

- **Thématiques abordées par la Charte :**

La Charte doit aborder toutes les thématiques balayées par l'animation du projet, puis par les actions organisées :

- Déplacements des membres du Comité
- Logistique des réunions du Comité : restauration (produits locaux), sans déchet
- Animation électronique : mails, travail virtuel
- Sensibilisation : message à intégrer systématiquement dans les documents de communication...

Dans un second temps, lors de l'inclusion des activités des actions du PAC, les thématiques à inclure seront :

- Activités de loisirs (animations, vélo, trails, etc) : Déchets, impacts piétinement...
- Événementiels zéro déchet...

- **Etapes d'élaboration de la Charte**

1. Etat des lieux de l'existant : étude d'autres Chartes développement durable
2. Analyse des paramètres de la gestion du projet et rédaction de la Charte pour le PAC
3. Soumission pour relecture et validation au Comité de concertation de Mare Longue
4. Elargissement de la portée de la Charte à toutes les actions du PAC : réalisation d'une étude approfondie des actions portées et rédaction de la nouvelle Charte
5. Soumission pour relecture et validation au Comité de concertation de Mare Longue
6. Echanges avec la Commune de Saint Philippe et les autres membres du Comité pour une adoption plus large de la Charte à d'autres projets et d'autres territoires

Projets existants en lien avec cette action

Aucun connu

Partenaires participants à cette action et leur contribution

Structure	Personne référente	Contribution à cette action (Rôle, tâches)	Moyens alloués par structure (ETP, €)
Parc national	Anne-Laure Pécheur, ETP Pilote du PAC ML	Pilote de l'action Etude d'autres Chartes développement durable Etude des impacts de la gestion du projet PAC Mare Longue et rédaction de la première version de la Charte Etude des impacts des actions du PAC Mare Longue et rédaction de la seconde version de la Charte	stagiaire
Membres du Comité de concertation de Mare Longue		Relecture et validation de la Charte développement durable	
Commune		En troisième version, adaptation et adoption de la Charte à l'échelle communale	

Planning pour la réalisation de l'action

Durée estimée de l'action :	Elaboration de la première version : 1 mois Elaboration de la deuxième version : 5 mois
Temporalité prévue (Dates) :	Première version de la Charte élaborée d'ici fin 2021 Deuxième version de la Charte élaborée d'ici fin 2022

Objectif de l'action

Objectif chiffré et daté	D'ici fin 2021, le projet Plan d'actions concertées de Mare Longue est doté d'une Charte développement durable permettant d'évaluer et diminuer l'impact environnemental et climatique de sa gestion et de son animation D'ici fin 2022, les actions du PAC Mare Longue sont intégrées dans la Charte Développement durable afin d'en évaluer et diminuer les impacts environnementaux et climatiques
---------------------------------	--

Indicateurs de suivi de l'action (en cohérence avec l'objectif)

Indicateur 1	Première version de la Charte développement durable élaborée fin 2021
Indicateur 2	Deuxième version de la Charte développement durable élaborée fin 2022 : les impacts des actions du PAC sont évalués, connus et suivis